



L'AFRIQUE AUSTRALE AUJOURD'HUI



SADC AUJOURD'HUI Vol. 15 No. 4 Juin 2013



Avantages de réglementation et politiques Parvenir à la sécurité en énergie dans la SADC

par Joseph Ngwawi

ALORS QUE l'Afrique australe augmente les efforts pour améliorer l'approvisionnement en énergie dans la région, la question de garantir la sécurité en énergie découle de l'inquiétude habituelle autour de la capacité de production pour aborder les questions pertinentes d'infrastructure légère qui crée un environnement habilitant dans le secteur.

Bien que l'attention ait porté sur l'exécution de mesures à court terme telles que la construction de nouvelles centrales d'énergie ou la réhabilitation des centrales existantes afin d'améliorer la capacité de production dans la région, le débat est désormais détourné vers l'environnement politique et les avantages d'investissement pour les investisseurs.

L'Afrique australe souffre d'une pénurie d'électricité depuis 2007 alors que la demande toujours croissante excède l'approvisionnement et les attentes sont que ce déficit d'énergie sera résolu d'ici 2014. Cependant, l'exécution de projets peut prendre du retard par rapport aux dates prévues en raison d'un manque de fonds ou autres contraintes.

La SADC adopte désormais des mesures à long terme pour aborder le déficit d'énergie et garantir l'auto-suffisance dans la production d'énergie et la fin des pénuries en électricité, par le biais d'un ambitieux Plan du Secteur de l'Énergie qui exhorte la région à augmenter la production d'énergie de plus de 70 pourcent et les investissements de plus de US\$170 milliards au cours des 15 prochaines années.

Le Plan du Secteur de l'Énergie fait partie du Plan Directeur pour le Développement de l'Infrastructure Régional de la SADC approuvé par le 32ième Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de la SADC tenu au Mozambique l'année dernière.

L'environnement politique dans la plupart des États Membres de la SADC n'encourage pas la participation du secteur privé dans le secteur de l'énergie.

En général, une révision de l'environnement d'exploitation du secteur de l'énergie est nécessaire, y compris les Partenariats Publics-Privés (PPPs). Ceci impliquerait une révision du cadre judiciaire et régulateur gouvernant le secteur.

À l'exception de quelques pays tels que la Zambie, la majorité des pays de la SADC ont encore à adopter complètement le concept PPP malgré le fait qu'ils soient adhérents au Protocole Inter-Services Publics du SAPP qui permet officiellement aux participants d'être impliqués dans le secteur de l'énergie.

La Zambie a instauré une institution publique qui facilite et promeut la concrétisation des PPPs.

Un nombre de projets longtemps planifiés ont échoué en raison de la réticence du secteur privé à s'engager dans des partenariats avec le secteur public, ceci principalement dû à des formules de financement inappropriées.

POLITIQUE	3
COMMERCE	4
SACU	5
AGRICULTURE	6
INFRASTRUCTURE	7
HYDROLOGIE	8-9
ÉNERGIE	10-11
PAIX & SÉCURITÉ	12
UNION AFRICAINE	13
ÉLECTIONS	14
ÉVÈNEMENTS	15
L'HISTOIRE AUJOURD'HUI	16

Avantages de réglementation et politiques Parvenir à la sécurité en énergie dans la SADC

Selon Lawrence Musaba, Directeur du Centre de Coordination du Pool d'Énergie de l'Afrique Australe (SAPP), il est nécessaire pour la SADC de mettre en place des mécanismes qui améliorent l'attrait du secteur de l'énergie pour les investisseurs.

“Une mesure proposée est la provision d'avantages pour tous les investisseurs dans le secteur de l'énergie, au niveau local et étranger,” annonce Musaba durant un atelier de chercheurs tenu à Harare, Zimbabwe, en mai, sur l'analyse à mi-mandat du Plan Régional Stratégique Indicatif pour le Développement (RISDP).

Les avantages proposés incluent l'introduction d'exonération d'impôts pour les investisseurs impliqués dans la construction et la réhabilitation des centrales d'énergie.

“Par exemple, nous proposons que les États Membres permettent la Taxe sur la Valeur Ajoutée et autres exonérations d'impôt pour des périodes définies pour ces compagnies et investisseurs qui importent du matériel électrique et de l'équipement,” explique Musaba.

De plus, d'autres avantages devraient inclure l'introduction de dégrèvements pour les producteurs d'énergie sous forme de subsides ainsi que des subventions gouvernementales pour les services publics.

Selon la Stratégie d'Accès à l'Énergie Régionale de la SADC, tous subsides accordés au secteur de l'énergie devraient donner priorité à l'accès par rapport à la consommation. Bien que les subsides aient un rôle important à jouer en ouvrant l'accessibilité, les programmes doivent être minutieusement conçus et viser les producteurs d'énergie afin d'encourager d'avantage d'investissement.

La rationale est que les subsides aux tarifs d'électricité du consommateur réduisent simplement le coût d'électricité pour ceux qui y ont déjà accès.

Pour cette raison, les ressources du gouvernement ou de bailleurs disponibles pour les subsides devraient contribuer davantage aux objectifs d'équité et d'efficacité si elles sont dépensées pour des subsides sur capital unique plutôt que sur des subsides destinés aux dépenses courantes.

Le SAPP propose également la création d'un fond de Gestion Auxiliaire de la Demande (GAD) afin de soutenir les initiatives GAD. La rationale derrière ce fond est de compenser les services publics pour les pertes de revenu émanant de l'usage réduit d'énergie à la suite des initiatives GAD.

Le SAPP met en place divers programmes GAD qui incluent la promotion des technologies efficaces de l'énergie tel que le remplacement des ampoules incandescentes par des Lampes Compactes Fluorescentes (LCFs) et l'introduction du programme de chauffe-eaux solaires, de contrôle de la charge d'eau chaude, et du programme d'éclairage commercial.

Le transfert des ampoules traditionnelles aux LCFs s'est révélé être un programme efficace du SAPP pour réduire l'énergie utilisée dans les foyers et empêcher l'émission de gaz de serre qui contribue au changement climatique.

Les recherches montrent que l'éclairage résidentiel compte pour approximativement 20 pourcent de la moyenne des factures d'électricité dans la région de la SADC. Cependant,

comparé aux ampoules incandescentes, les LCFs ont montré une économie de plus de 80 pourcent de consommation en électricité.

De même, le programme de contrôle de charge d'eau chaude poursuivi par le SAPP a permis aux consommateurs d'installer des interrupteurs de contrôle de charge qui éteignent l'électricité durant les périodes de pointe lorsque des appareils électriques tels que les chauffe-eaux ont atteint la demande maximum.

À ce jour, la majorité des membres du SAPP ont introduit les LCFs à grande échelle. D'autres formes de GAD sont à diverses phases d'exécution.

Selon le SAPP, les économies d'énergie réalisées à partir de ces quatre initiatives GAD entre 2009 et 2012 se montent à 2 316 megawatts.

Il est envisagé que le programme GAD inclue une campagne d'éducation publique dont l'objectif primaire serait d'accroître la sensibilisation sur l'usage efficace de l'électricité.

Cependant, le désavantage pour la mise en place de telles initiatives est qu'elles affectent la viabilité des services publics d'électricité. D'où la nécessité des fonds proposés.

D'autres mesures à considérer comprennent l'usage de tarifs reflétant les coûts, de tarifs par durée d'usage, de tarifs d'introduction en énergie renouvelable, ainsi que l'introduction d'amendes pour usage inefficace d'électricité par les clients.

Les tarifs à coût réel encouragent la population à changer leur consommation d'électricité des périodes de pointe aux périodes basses en ajustant les tarifs appliqués à certaines phases de chaque journée. Ceci aide à réduire la charge générale maximum et est appelée délestage, une pratique commune dans nombre de régions du monde.

Relatif aux tarifs à coût réel est le concept de tarification du temps d'utilisation où les tarifs d'électricité sont fixés pour une période de temps spécifique sur une avance ou une base prévisionnelle, en général ne changeant pas plus de deux fois dans l'année.

Les tarifs payés pour l'électricité consommée durant ces périodes sont pré-établis et connus d'avance par les consommateurs, leur permettant de varier leur utilisation en réponse à de tels tarifs et à gérer leurs coûts d'électricité en transférant l'usage aux périodes à coût minimum ou à réduire leur consommation générale.

Les tarifs d'approvisionnement en énergie renouvelable ont contribué au succès de l'usage plus répandue des technologies d'énergie renouvelable de par le monde. Ils encouragent l'investissement dans la production d'énergie renouvelable en offrant des contrats à long terme aux producteurs et en garantissant d'acheter et de payer pour toute l'électricité produite.

Les tarifs d'approvisionnement remportent un gros succès en Allemagne et autres pays d'Europe tels que le Danemark et l'Espagne, où par rapport aux États Unis ils sont crédités par une adoption plus répandue de l'énergie éolienne et solaire.

Il est, cependant nécessaire d'adhérer au principe d'efficacité de l'énergie dans la SADC et d'adopter les principes régulateurs qui encouragent l'usage efficace de l'électricité et pénalise l'usage incontrôlé. r



Les chercheurs contribuent à l'analyse à mi-mandat du RISDP

LES CHERCHEURS de l'Afrique australe ont contribué à l'analyse indépendante en cours du Plan Régional Stratégique Indicatif pour le Développement (RISDP).

Durant l'atelier tenu à Harare, Zimbabwe, en mai, les chercheurs ont apporté des contributions précieuses sur les questions sectorielles et les objectifs à aborder dans l'analyse à mi-mandat.

Les problèmes identifiés comprennent la nécessité d'examiner si le modèle actuel d'intégration de la SADC promeut une intégration équitable et durable; une révision des objectifs de convergence macro économique conformes aux dynamiques régionales et continentales actuelles; et la reconnaissance de l'impact sur le développement régional de problèmes émergents tels que le changement climatique.

Le RISDP fut approuvé en 2003 et lancé en 2004, alors que sa mise en oeuvre commença en 2005, à la suite du développement d'une structure opérationnelle détaillée.

L'objectif principal du plan de 15 ans est de fournir une direction stratégique en ce qui concerne les programmes et les activités de la SADC, et d'aligner les objectifs et priorités stratégiques de la SADC avec les politiques et les stratégies pour réaliser ses objectifs à long terme.

Le RISDP vise à intensifier l'intégration régionale dans la SADC avec pour objectif ultime d'éradiquer la pauvreté dans la région.

Pour accélérer le RISDP, la SADC a re-centré ses priorités en 2007, telles que: Commerce, libéralisation économique et développement; Infrastructure en soutien à l'intégration régionale; Politiques, coopération dans la défense et la sécurité; Sécurité alimentaire, environnement et gestion des ressources naturelles trans-frontalières;

Développement social et humain; Parité des sexes et développement; Statistiques; et Science et technologie.

En 2011, le Conseil des Ministres de la SADC a chargé le Secrétariat de la SADC de diriger un bureau d'évaluation de la mise en oeuvre du RISDP.

L'évaluation révèle que des progrès importants ont été accomplis pour atteindre les objectifs fixés dans le programme

d'intégration économique régionale de la SADC.

L'évaluation a conclu que tous les secteurs étaient capables d'atteindre la plupart des résultats et objectifs, soit dans leur totalité ou partiellement, dans les délais stipulés.

Par exemple, la SADC a inauguré avec succès sa Zone de Libre Échange en 2008, qui a amélioré le commerce intra-régional en facilitant la

circulation des produits et des services entre les pays membres.

Pour compléter le bureau d'évaluation du Secrétariat, le Conseil a ordonné qu'une analyse externe à mi-mandat impliquant les États Membres et autres participants soit faite pour évaluer la performance du RISDP.

Une telle analyse est importante pour déterminer les progrès accomplis ainsi que pour deviser de nouvelles stratégies dans le but d'accélérer la réduction de la pauvreté et la réalisation d'autres objectifs de développement de la région SADC de manière durable.

Le Centre pour l'Étude du Commerce et du Développement (Centre de Commerces) à Harare, Zimbabwe, travaille à l'Analyse Indépendante à Mi-mandat du RISDP.

En début mai, à Harare, Zimbabwe, le Centre de Documentation et de Recherche de l'Afrique Australe (SARDC), avec le Soutien de GIZ et en consultation avec le Secrétariat de la SADC et le Centre des Commerces, a organisé un Atelier Consultatif Régional de Chercheurs sur l'analyse à Mi-mandat du RISDP SADC afin de faciliter la contribution des chercheurs régionaux.

L'objectif de l'atelier consultatif était de permettre aux chercheurs des institutions de recherche dans les États Membres d'utiliser leur expertise et connaissance pour faire des apports directs au processus de révision du RISDP et de contribuer aux résultats.

L'atelier est supposé enrichir l'éventail et la rigueur des questions autour de la mise en oeuvre du RISDP accumulées par les États Membres qui compléteront les résultats du bureau d'étude du Secrétariat de la SADC de 2011 et la révision indépendante en cours entreprise par l'équipe de consultants pour la révision du RISDP. r

Recommandations politiques clés émergeant de l'atelier des chercheurs

L'analyse du RISDP devrait considérer ce qui suit:

- Établir un mécanisme qui garantit le financement adéquat du RISDP et assure un rôle actif par les États Membres dans le financement des programmes et des projets;
- Établir un mécanisme pour la participation citoyenne dans les programmes SADC et la mise en place et la formulation de politique;
- Examiner la structure de gouvernance du Secrétariat de la SADC afin d'améliorer les prises de décision et l'exécution des programmes et des projets;
- Intégrer les questions de parité des sexes dans toutes les politiques, programmes et projets;
- Examiner les objectifs de convergence macroéconomique en ligne avec les dynamiques régionales et continentales, y compris l'alignement des objectifs d'intégration du marché avec ceux du COMESA-EAC;
- Revisiter et dynamiser le concept du corridor de transport et garantir un investissement consistant dans l'infrastructure de communication régionale;
- Introduire des motivations pour promouvoir l'investissement dans de nouveaux projets d'énergie, y compris la création d'un environnement propice aux projets d'énergie renouvelable et au développement de la politique régionale sur l'efficacité de l'énergie
- Renforcer la collecte et la compilation de statistiques, y compris des données séparées sur la parité des sexes pour tous les secteurs;
- Revisiter les engagements sur les allocations budgétaires à la santé et à l'éducation;
- Aligner le RISDP avec la SIPO et autres politiques et programmes régionaux;
- Réaffirmer l'engagement envers l'amélioration de la production agricole, y compris la concrétisation des allocations budgétaires pour l'élevage; et,
- Considérer une politique régionale sur la réforme agraire.

L'UE fixe la date butoire des négociations APE

par Joseph Ngwawi

LES ÉTATS Membres de la SADC négociant des accords de coopération économique avec l'Union Européenne ont juste un peu plus d'un an pour boucler les discussions après que Bruxelles ait déclaré octobre 2014 comme date butoire pour négociations.

Le Ministre namibien du Commerce et de l'Industrie, Calle Schlettwein a informé que la Commission Internationale du Commerce du Parlement de l'UE a fixé le 1er octobre 2014, comme date butoire des négociations avec les pays d'Afrique, Caraïbe et Pacifique qui n'ont pas encore signé les APEs avec l'UE.

"Cette proposition de date est la date à laquelle le quota de détaxe d'accès de marché libre sera retirés pour ceux qui n'ont pas encore signé ou ratifié un APE avec l'UE," annonce-t-il dans une déclaration au Parlement Namibien en avril.

Ceci signifie que "tout APE devra être conclu bien avant le 1er octobre 2014 afin que le commerce puisse continuer."

Les discussions continuent entre l'UE et sept pays de la SADC pour produire un Accord de Partenariat Économique (APE) compréhensif entre les deux régions.

Plusieurs obstacles ont entravé les négociations, y compris comment manoeuvrer les nombreux et complexes accords commerciaux en Afrique australe tout en maintenant une cohérence régionale.

D'autres obstacles sont comment traiter avec les services, investissement et autres questions relatives au commerce telles que les règles d'origine, ainsi que certaines clauses textuelles du texte provisoire des APE qui semblent favoriser une partie par rapport à l'autre.

L'Angola, le Botswana, le Lesotho, le Mozambique, la Namibie, le Swaziland et la République Unifiée de la Tanzanie forment le groupe de négociation de la SADC.

L'Afrique du Sud participe dans le groupe SADC uniquement en qualité d'observateur puisque le pays a un accord commercial avec l'Europe.

Les autres pays de la SADC – Madagascar, Malawi, Île Maurice, Zambie et Zimbabwe – ont mené les négociations sous l'égide du groupe de l'Afrique de Est et Australe (ESA), tandis que la République Démocratique du Congo fait partie de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEMAC).



Les membres du groupe ESA sont déjà parvenu à un APE provisoire avec l'UE, mis en vigueur en 2012.

L'accord favorise l'accès au marché libre de l'UE de taxes d'import et de devis pour les

exportations à partir des quatre pays, qui à leur tour devront progressivement ouvrir leurs marchés aux exports européens sur une période de 15 ans, à l'exception de certains produits que les pays considèrent sensibles.

L'approche fragmentée aux négociations des APEs, dans lesquelles la SADC et autres régions africaines négocient sous différents groupes, est considérée comme l'un des principaux obstacles au processus de négociation. r

Projet pilote de connectivité des douanes pour le Botswana et la Namibie

LES AUTORITÉS des douanes au Botswana et en Namibie sont entrés en partenariat avec le Centre de Commerce pour l'Afrique Australe afin de développer un système automatisé qui réduirait les retards dans les autorisations douanières et faciliterait le partage d'informations douanières entre les pays de l'Afrique australe.

Bien qu'une bonne quantité des mêmes données soient requises pour préparer la documentation d'exportation dans un pays et la documentation d'exportation dans un autre

pays pour des cargaisons transfrontalières, le système actuel requiert une nouvelle saisie manuelle de toutes les informations.

Ceci n'est pas sans risque d'erreur humaine, de retards dans la préparation des documents d'autorisation, de goulots d'étranglement dans le dédouanement de produits en raison d'erreurs de données et d'une augmentation des tarifs commerciaux.

Afin de réduire ces coûts commerciaux, le Service des

Revenus Unifiés du Botswana et le Service des Douanes de la Namibie se sont joint au Centre de Commerce de l'Afrique australe pour établir une connectivité pilote des douanes entre les deux pays.

Le Centre de Commerce explique que le système permettra aux agents des douanes d'échanger électroniquement, de manière sécurisée et instantanément, des déclarations de données pour les cargaisons.

"Basé sur le succès du projet pilote, il sera développé dans d'autres pays de l'Afrique australe."

Dans le cadre du système, les agents de douanes utiliseront un nouveau portail sur internet pour transférer les données de déclaration d'export à travers les frontières et d'extraire les données de déclaration d'import à l'aide de l'utilisateur interface existant ASYCUDA++.

Les officiels des Douanes ont accès aux statistiques commerciales et d'exécution par le biais de la plateforme connectée. Il est pressenti que le système automatisé améliore la collecte de statistiques commerciales standardisées et permette une plus grande visibilité des processus de commerce transfrontalier. r

Inauguration du Centre OMC de référence

LA SADC a inauguré un centre pour améliorer la capacité des États Membres dans la mise en oeuvre et la négociation de problèmes commerciaux globaux.

Le Chef du Conseil d'Administration du Commerce, de l'Industrie, des Finances et de l'Investissement, Boitumelo Gofhamodimo, a inauguré le Centre de Référence de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) au Secrétariat de la SADC en avril.

L'établissement du centre fait suite à une requête officielle adressée à l'OMC l'année dernière,

d'ouvrir un centre de référence au Secrétariat pour servir de voie à travers laquelle la SADC peut recevoir des informations, une assistance technique et de formation pour renforcer la capacité du personnel sur les problèmes de l'OMC.

Ceci fournira des facilités au Secrétariat de la SADC, aux agences gouvernementales, aux institutions académiques, de recherche et de formations, aux entreprises et autres participants, où des informations pertinentes sur l'OMC sont accessibles. r

La SACU développera un nouvel accord pour le partage de revenu

L'UNION DES Douanes de l'Afrique Australe (SACU) s'est embarquée dans une révision de son accord de partage de revenu dans un développement qui pourrait fournir des leçons importantes pour l'avenir d'une Union des Douanes de la SADC.

Selon une déclaration publiée après le 4^{ème} Sommet de la SACU tenu au Botswana, la révision devrait également explorer les mécanismes financiers afin de soutenir le développement industriel et d'infrastructure dans la région de la SACU.

Une proposition sur le nouvel accord de partage de revenu est supposée être prête d'ici décembre lorsqu'elle sera présentée au Conseil des Ministres de la SACU pour considération.

La SACU fonctionne comme une union des douanes de cinq pays qui forment un seul territoire dans lequel les tarifs et autres barrières sont éliminés entre les états membres sur pratiquement toutes les transactions commerciales de produits originaires de ces pays; et il existe un tarif externe commun qui s'applique à tous les non-membres de la SACU.

Les clauses principales de l'accord renouvelable négocié en 2002 sont que le régime tarifaire en vigueur en Afrique du Sud s'applique à d'autres pays, servant ainsi de tarif externe commun; et que les revenus de douanes et d'impôt indirect collectés dans les états membres sont versés directement dans un pool commun et distribués selon une formule pondérée en faveur du Botswana, Lesotho, Namibie et Swaziland (les pays BLNS).

L'intention de cette pondération a pour but de compenser les pays plus modestes de la SACU sur les conséquences de hausse des prix provoquées par le fait d'être entrainés dans le régime tarifaire protecteur de l'Afrique du Sud et pour la perte de souveraineté sur

les questions pertinentes aux tarifs et à la politique commerciale.

Les pays BLNS se sont plaint au cours des années que la formule de partage de revenus ne les compense pas complètement même sur les conséquences de hausse des prix, et qu'il y a une absence de consultation par l'Afrique du Sud avec ses partenaires de la SACU. Il y a eu des allégations de barrières non-tarifaires entravant leur accès dans le marché sud-africain.

L'Afrique du Sud s'est plainte à son tour que l'allocation pondérée de l'excise ainsi que les taxes douanières aux BLNS sont devenues un fardeau croissant sur la fiscalité de l'Afrique du Sud, et que la SACU est devenue onéreuse.

Le 4^{ème} Sommet de la SACU a entériné cinq domaines prioritaires pour un nouveau Programme de Travail de la SACU.

- Politique de Développement Industriel Régional
- Révision de l'Accord de Partage de Revenu
- Facilitation Commerciale
- Développement des Institutions de la SACU
- Engagement Unifié de Négociations Commerciales ou.

Le secrétaire exécutif de la SACU, Tswelelopele Moremi, explique qu'il était important de garantir que le nouvel accord de partage de revenu soit basé sur des principes fermes et une analyse technique afin qu'il soit durable et attirant pour tous.

L'union des douanes prélève des taxes sur la production locale ainsi que des taxes douanières sur les imports externes à la SACU. Les taxes prélevées sont déposées dans un Pool de Revenu Commun (CRP).

Le revenu du pool commun est alloué aux pays membres en versements trimestriels en usant de la formule de partage de revenu.

Selon accord SACU 2002, la formule de partage de revenu utilise trois éléments pour calculer les parts de revenu des états membres. Il s'agit d'un élément douanier, un élément de contribution indirecte et un élément de développement.

En utilisant l'élément douanier, le revenu est alloué sur la base de la part d'imports intra-SACU de chaque pays tandis que l'élément de contribution indirecte alloue les fonds sur la base de la part du Produit Interne Brut (PIB) de chaque pays. Les allocations de revenu usant de l'élément douanier de développement sont fixées à 15 pourcent du revenu total de contribution indirecte et distribuées selon l'inverse du PIB par habitant de chaque pays.

expansion des adhésions à la SACU.

La révision compréhensive de l'accord de partage de revenue de la SACU devrait ainsi fournir quelques leçons importantes pour la SADC à adopter lorsque l'organe régional lancera finalement sa propre Union des Douanes.

La SADC a pour objectif d'établir une Union des Douanes après que son plan initial d'en lancer une ait été abandonné en 2010 afin d'accorder au pays assez de temps pour mettre en place la Zone de Libre Échange instaurée en 2008.

De plus, le sommet de la SACU a convenu du principe que les allocations devraient être développementales en focus et non pas simplement distributives. Les dirigeants ont pris note des progrès dans l'établissement d'institutions de la SACU tel que mandaté par l'Accord SACU 2002, c'est-à-dire, le Tribunal SACU, les Organes Nationaux et le Comité Tarifaire de la SACU, ainsi que les Mécanismes Communs de Négociation.

Le Sommet a noté avec satisfaction que la construction de l'immeuble du Siège de la SACU à Windhoek, Namibie, a commencé et qu'elle sera terminée d'ici novembre 2013.

L'établissement de la SACU date de 1910, faisant d'elle la plus ancienne des Unions Douanières du Monde. Historiquement la SACU était gérée par l'Afrique du Sud, au moyen des Accords de 1910 et 1969. r

Dans le cadre de l'accord en cours, l'Afrique du Sud est le pays gardien du CRP et toutes les taxes de douane et de contribution indirecte prélevées dans la zone douanière commune sont versées dans le fond de revenu national de l'Afrique du Sud. Le revenu est ensuite partagé parmi les états membres selon la formule de partage de revenu telle que décrite dans l'accord.

Moremi souligne qu'il est crucial que la révision considère d'autres facteurs, y compris ce qu'il pourrait advenir de la formule dans le cas d'une





La SADC annonce un rendement de céréale plus élevé malgré une pluviométrie imprévisible

par Eglina Tauya

LA SADC prévoit un rendement de céréales et autres produits agricoles relativement plus élevé que durant la saison 2012/13 parmi des indications que certains pays de la région sont assurés d'une bonne récolte cette année malgré les perturbations causées par des pluies imprévisibles et des inondations.

Les statistiques publiées par le Réseau de Système d'Alerte Précoce contre la Famine (FEWSNET) montre que la production totale de céréale dans la région est anticipée à, pour la saison 2012/13, marginalement supérieure aux 32,6 millions de tonnes enregistrées l'année précédente.

Ceci malgré un déclin de deux pourcent dans la production de céréale chez le plus gros producteur de la région – l'Afrique du Sud, qui est supposé récolter jusqu'à 14,2 millions de tonnes cette année comparé à 14,6 million de tonnes en 2011/12.

La production de céréale dans d'autres Etats Membres de la SADC est prévue d'augmenter de huit pourcent à 19,5 millions de tonnes cette année, grâce à une hausse importante de la production au Mozambique.

Ces chiffres excluent des estimations pour la République Démocratique du Congo et Madagascar.

En termes de production de maïs, aliment de base dans la plupart des pays de la SADC, la plus importante récolte de la région est prévue en Afrique du Sud, où les estimations indiquent une récolte commerciale de maïs de 11,4 millions de tonnes, en baisse de trois pourcent par rapport aux 11,8 millions de tonnes enregistrées durant la saison 2011/12.

675 000 tonnes supplémentaires sont prévues à partir du secteur de subsistance, amenant l'approvisionnement total de maïs de l'Afrique du Sud à 12,12 millions de tonnes.

Le reste du maïs de la région proviendra du Malawi,

Prévisions de Production préliminaire de la SADC 2012/13 comparé à 2011/12

	Maïs (000)				Toutes Céréales (000)			
	5- ans en moyenne	2011/12	2012/13	% Changement	5- ans en moyenne	2011/12	2012/13	% Changement
Afrique du Sud	12 600	12 468	12 115	-2	14 725	14 548	14 240	-2
Autre SADC	14 100	14 535	15 507	7	17 842	18 012	19 491	8
TOTAL	26 700	27 003	27 622	2	32 567	32 560	33 730	4
Malawi	3 497	3 624	3 680	2	3 710	3 838	3 928	2
Mozambique	1 776	1 178	1 776	51	2 371	1 458	2 371	63
Zambie	2 401	2 853	2 533	-11	2 699	3 197	2 862	-10
Zimbabwe	1 092	968	800	-17	1 307	1 123	949	-16

Source : Unités Nationales SADC d'alerte précoce et Bureaux des Statistiques Centrales
1 Exceptés l'Afrique du Sud, la RDC et Madagascar.

2 Mozambique – Basé sur des évaluations qualitatives par MINAG/DNSA/DCAP et FEWS NET

Mozambique et de la République Unie de la Tanzanie.

Des estimations de récoltes publiées par la Zambie en mai indiquent que la production de maïs était inférieure de 11 pourcent l'année passée, mais se maintient toujours à six pourcent au dessus de sa moyenne de cinq ans.

Des évaluations qualitatives provenant de la Tanzanie suggèrent que les niveaux de production de maïs pourraient être bien au-dessus de la moyenne pour les cinq dernières années, tandis qu'au Mozambique, les estimations sont aux niveaux moyens de cinq ans.

Au Zimbabwe où les estimations officielles ne sont pas encore publiées, une analyse qualitative suggère que les récoltes nationales de céréale pourraient chuter d'au moins trois pourcent en dessous des niveaux de l'année passée en raison d'une baisse de rendement, et des mauvaises récoltes dans certaines régions résultant d'une pluviométrie changeante et d'une vague de sécheresse en mi-saison dans les parties sud et sud-ouest du pays.

La saison des pluies 2012/13 récemment terminée fut généralement caractérisée par des pluies inférieures à la moyenne dans une grande partie des zones sud et ouest de la région, avec des

pluies allant de la moyenne à au-dessus de la moyenne dans les parties nord et est.

Les parties du Lesotho, Malawi, Mozambique, Afrique du Sud, Zambie et Zimbabwe ont subi un début de saison différé et imprévisible et un comportement pluviométrique inférieur à la normale durant la première moitié de la saison d'octobre-décembre 2012. D'où le fait que certains exploitants agricoles n'aient pas planté.

Une vague précoce de sécheresse en novembre s'est traduite en récolte négative dans les parties du sud du Mozambique et du Zimbabwe, suivit d'un repiquage à grande échelle durant les pluies de décembre.

Une invasion régionale de vermine a commencé durant la première moitié de la saison, et a endommagé les récoltes dans plusieurs pays, y compris le Botswana, Lesotho, Malawi, Afrique du Sud, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe, bien que l'infestation ait été contenue dans la majorité des zones.

Des vagues de sécheresse prolongées et des pluies torrentielles généralisées furent certains des événements qui ont affecté les récoltes durant la deuxième moitié de la saison. r

La Tanzanie vise de devenir le leader alimentaire de la région

LA RÉPUBLIQUE Unie de Tanzanie a pour objectif de transformer 350 000 hectares en terre agricole productive afin de produire des récoltes vivrières pour usage domestique et régional.

Président Jakaya Kikwete annonce que le gouvernement a créé le Corridor de Production Agricole du Sud de la Tanzanie (SAGCOT) comme point focal pour la transformation de l'agriculture dans le pays.

La Tanzanie a plus de 44 millions d'hectares de terre arable avec des conditions climatiques propices à une variété de récoltes. Seulement six millions d'hectares sont actuellement en usage.

"Ce corridor est bien doté avec des terres, un bon climat et de l'eau. Nous voulons accroître la production de riz, maïs, sucre, fruits, légumes, légumes secs, fleurs coupées, et élevage de bétail," précise t-il. *East African Business Week* r

La SADC sollicite des investisseurs pour son programme d'infrastructure

LA SADC présente son plan multi-billionnaire de développement d'infrastructure aux bailleurs potentiels alors que la région accueille une conférence d'investissement à la fin de juin au Mozambique.

La conférence, prévue à Maputo du 27 au 28 juin, est supposée rassembler les chefs d'état et de gouvernement de la SADC, les ministres responsables de l'infrastructure, les partenaires coopérants internationaux, les investisseurs potentiels y compris les institutions financières multilatérales telles que la Banque Africaine de Développement et la Banque Mondiale, ainsi que des représentants de l'Union Africaine.

Les dirigeants de la SADC attendus à la conférence sont le président en exercice, Président Armando Guebuza du Mozambique, le président adjoint de la SADC et Présidente du Malawi Joyce Banda, le Président Angolais Eduardo dos Santos, et le Président Jacob Zuma de l'Afrique du Sud.

Guebuza prononcera un discours d'ouverture avant que les délégués ne tiennent une discussion table ronde de haut niveau sur diverses questions thématiques y compris les opportunités d'investissement dans la région SADC basées sur le plan directeur, la participation du secteur privé et le développement des institutions financières, le concept du corridor de transport et les opérations de postes frontières ainsi que la rationalisation des problèmes de parité des sexes dans les projets d'infrastructure.

Une autre question d'actualité à discuter durant la conférence sera l'inclusion des états insulaires tels que Madagascar, l'Île Maurice et les Seychelles dans le développement de l'infrastructure régionale de la SADC par le biais de projets spécifiques visant ces pays.

“La SADC se doit d'être à l'avant-garde du développement de l'économie bleue, et c'est uniquement par les investissements dans les réseaux maritimes que nous pourrions vraiment relancer le commerce et

le développement à son potentiel maximum dans cette région,” explique le Ministre des Affaires Étrangères des Seychelles, Jean-Paul Adam.

La conférence cherchera à financer un total de 418 projets d'infrastructure identifiés par la SADC pour développement d'ici 2027 dans les six domaines prioritaires de l'énergie, transport, télécommunications, tourisme, météorologie et hydrologie.

“L'objectif de la Conférence sur l'Infrastructure de la SADC est d'attirer des investisseurs potentiels dans le développement de la Vision 2027 du Plan Directeur pour le Développement de l'Infrastructure Régionale, un projet de 15 ans qui guidera la mise en oeuvre de projets d'infrastructure transfrontalière entre 2013 et 2027,”

indique le Secrétariat de la SADC dans un communiqué.

Le Plan Directeur de Développement d'Infrastructure Régionale de la SADC fut approuvé par les Chefs d'États et de Gouvernement lors de leur 32ième Sommet Ordinaire en août 2012 à Maputo, Mozambique.

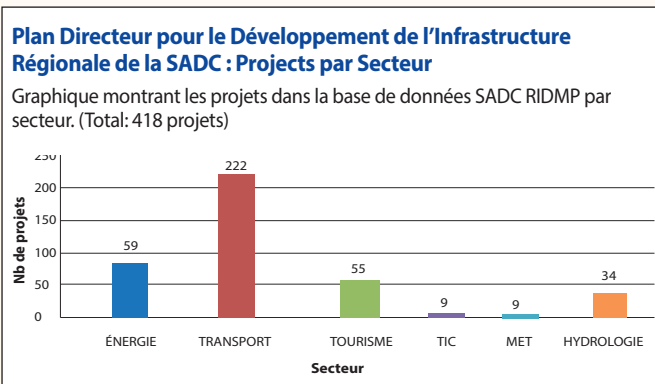
À ce jour, les projets prioritaires d'infrastructure à coût d'environ US\$500 milliards ont été identifiés et seront présentés à la conférence de Maputo afin de mobiliser des ressources pour leur exécution.

Le plan directeur pour l'infrastructure régionale est supposé guider la mise oeuvre de réseau d'infrastructure coordonné, intégré, efficace, transfrontalier dans les six domaines prioritaires.

Par exemple, la cible pour le secteur de l'énergie est d'aborder les quatre domaines clés dans la sécurité de l'énergie, améliorant l'accès aux services modernes d'énergie, puisant dans l'abondance des ressources d'énergie dans le continent et augmentant l'investissement financier tout en renforçant la durabilité environnementale.

Concernant les secteurs de l'hydrologie, le plan donne priorité au renforcement des institutions, à la préparation de projets de développement d'infrastructure d'hydrologie stratégique bankable, à l'augmentation du stockage de l'eau afin de se préparer à résister contre le changement climatique, accroître l'accès à l'eau potable; et à renforcer les services d'hygiène pour les citoyens de la SADC.

En ce qui concerne les sous-secteurs des réseaux routiers, ferroviaires, portuaires, des voies navigables et de transport aérien, le secteur du transport prévoit de se concentrer sur une réglementation efficace des services de transport, la libéralisation des marchés du transport, le développement des corridors et la facilitation du mouvement transfrontalier, la construction de connexions manquantes de transport régional, et l'harmonisation des systèmes de données de sécurité routière. r



L'Afrique Australe harmonise les standards ferroviaires

L'AFRIQUE AUSTRALE prévoit d'harmoniser ses services ferroviaires en déterminant un standard ferroviaire régional commun dans le but d'améliorer le transport des produits et des passagers à travers les États Membres.

L'Association de Chemin de Fer de l'Afrique Australe (SARA) précise qu'une transportation harmonisée encouragera la circulation aisée des produits et des passagers, en particulier à partir de Dar es Salaam en République Unie de la Tanzanie en utilisant le Chemin de fer Tanzanie-Zambie (TAZARA) vers

la République Démocratique du Congo, l'Afrique du Sud, la Zambie et le Zimbabwe.

Le directeur général adjoint de TAZARA, Damas Ndumbaro, explique qu'un indicateur ferroviaire commun améliorera l'interconnectivité ferroviaire en Afrique Australe.

Actuellement, certaines lignes ferroviaires utilisent des indicateurs différents, affectant la circulation aisée des produits et des services à travers les États Membres.

“Nous espérons qu'après que toutes les recommandations soient passées par SARA, elles

seront ensuite présentées aux Chefs d'États et de Gouvernement de la SADC pour approbation,” déclare Ndumbaro lors d'une récente session SARA à Dar es Salaam.

L'initiative d'harmoniser les standards de service ferroviaire en ligne avec le Protocole SADC sur le Transport qui exige que les États Membres intègrent leurs services de chemin de fer et établissent des groupes de gestion de corridor avec pour objectif de fournir un transport ferroviaire cohérent, prévisible, efficace et rentable pour l'économie de la SADC. r



Vers l'usage durable des ressources



LES MINISTRES de la SADC responsables des Secteurs des Eaux se sont réunis à Luanda le 30 mai, accueillis par le Ministre Angolais de l'Énergie et des Eaux, Son Excellence João Baptista Borges.

Son Excellence Borges a insisté sur l'importance de la coopération dans la gestion et le développement des ressources hydrologiques pour la région de la SADC avec en vue de parvenir à une intégration économique régionale et à l'allègement de la pauvreté, en notant que son gouvernement était heureux d'accueillir la réunion à une période où le pays revalorise ses diverses infrastructures.

Les ministres se sont réunis pour examiner les progrès de mise en oeuvre de la troisième phase du Plan d'Action Stratégique Régionale sur le Développement et la Gestion des Ressources Hydrologiques Intégrées (RSAP III) 2011-2015, qui est la structure pour parvenir au développement durable des ressources hydrologiques par le développement d'infrastructure hydrologique sur la base d'une bonne gouvernance et gestion des eaux.

La gestion des ressources hydrologiques dans la SADC est basée sur la gestion des 15 voies navigables communes, et les ministres ont examiné le statut d'exécution des projets dans divers bassins fluviaux y compris l'Okavango, Limpopo, Orange-Senqu, Buzi, Save, Ruvuma, Zambezi, Kunene, Cuvélai, Incomati/Maputo et Pungwe, faisant l'éloge du statut des parties des bassins pour l'exécution des plans et des projets.

Les Ministres ont noté les progrès en particulier dans l'instauration et la commande de projets pilotes pour la Gestion des Ressources Hydrologiques Intégrées (IWRM) dans les États Membres qui partagent les bassins fluviaux Orange-Senqu, Limpopo, Buzi, Save et Ruvuma.

Concernant l'ensemble de l'exécution du RSAP III, les ministres ont enregistré des

progrès remarquables dans le cadre de la Gouvernance des Eaux avec l'instauration des organes de la Commission des Eaux du Zambèze (ZAMCOM) et de la Commission des Eaux du Limpopo (LIMCOM).

Les Ministres ont pris note de l'établissement du Fond Régional des Eaux et de l'Hygiène Publique par le Secrétariat de la SADC pour faciliter la mise en oeuvre des projets de priorité régionale et d'infrastructure transfrontalière des eaux y compris dans le Plan Directeur de Développement d'Infrastructure Régionale et exhortent les États Membres à utiliser les fonds en conséquence.

La délégation du Secrétariat de la SADC était dirigée par Freddie Motlhalhedi, Directeur de Programme pour l'Énergie dans le Conseil d'Administration de l'Infrastructure et des Services. Il a souligné les progrès faits par le Secteur des Eaux en mettant en place le RSAP III dans les domaines de la gouvernance des eaux, l'infrastructure et la gestion.

Il a annoncé que les institutions de bassin fluvial sont en cours d'être établies et renforcées, et que les programmes de développement d'infrastructure des eaux sont presque terminés, ajoutant que la SADC a besoin d'un Plan du Secteur des Eaux qui intègre les aspects de parité des sexes et est sensible aux besoins de la population.

Les ministres ont pris note du travail louable accompli par le personnel du Secrétariat de la SADC et les a encouragé à continuer dans le même esprit.

Les ministres des eaux de la SADC ont approuvé les activités prioritaires pour l'année financière 2014/15 comme base pour le développement du plan et budget

annuel du Secteur, et a ordonné que la mise en oeuvre prenne connaissance des recommandations de l'Analyse à Mi-mandat en cours du Plan Régional Stratégique Indicatif pour le Développement (RISDP).

The RISDP est un plan de 15 ans pour l'intégration et le développement régional, approuvé par les États Membres de la SADC en 2003 et mis en oeuvre en phases quinquennales qui ont commencé en 2005.

Les ministres ont noté que le Plan Directeur pour le Développement de l'Infrastructure Régionale 2013-2027 a été approuvé par le Sommet en août 2012 et ont exhorté les États Membres à faciliter l'exécution des projets stratégiques d'infrastructure des eaux du plan directeur.

Le secteur des eaux est l'un des six secteurs critiques du plan directeur, avec un total de 34 projets à exécuter.

À propos du Système d'Observation du Cycle

Hydrologique de la SADC, les ministres ont mis l'accent sur le fait que les États Membres ont "la responsabilité d'entretenir les stations SADC HYCOS comme partie intégrale de leur réseau hydrologique national en garantissant qu'un budget adéquat soit mis à disposition pour faire fonctionner l'équipement."

Ceci est la composante régionale d'un programme – Organisation Météorologique Mondiale – pour fournir des outils de gestion destinés au développement, à la gestion et à la protection environnementale de ressources hydrologiques abordables.

Dix États Membres de la SADC ont assisté à la réunion, à l'exception de la République Démocratique du Congo, du Malawi, de l'Île Maurice et des Seychelles. Madagascar est suspendu de la SADC. www.sadc.int r

Constitution du Conseil des Ministres ZAMCOM

LE CONSEIL des Ministres ZAMCOM a été constitué et a tenu sa première session le 29 mai à Luanda, sous la présidence de l'Angola, et a convenu que le Zimbabwe accueillerait le Secrétariat permanent de la Commission des Cours d'Eaux du Zambèze (ZAMCOM).

ZAMCOM est une organisation de bassin fluvial instaurée par les pays qui partagent le bassin fluvial du Zambèze afin de promouvoir l'utilisation équitable et raisonnable des ressources hydrologiques des cours d'eau du Zambèze.

La Zambie, seul pays qui n'a pas encore signé l'Accord ZAMCOM, a annoncé à l'assemblée qu'elle est prête à apposer sa signature et à accéder à l'accord. Les sept autres états du bassin ont signé l'accord, bien que le Malawi n'ait pas encore ratifié.

Le bassin du Zambèze s'étend en partie sur huit États Membres de la SADC – Angola, Botswana, Namibie, Malawi, Mozambique, République Unie de la Tanzanie, Zambie et Zimbabwe. r

hydrologiques

Focus sur le Bassin fluvial du Zambèze

ZAMCOM lance son logo



ZAMBEZI WATERCOURSE COMMISSION

LA COMMISSION du Cours d'Eau du Zambèze a lancé son logo à Luanda, Angola, lors d'un événement auquel étaient présents les Ministres des Eaux de la SADC, y compris ceux du Conseil des Ministres ZAMCOM nouvellement constitué.

L'ébauche du logo représente une cruche traditionnelle en argile, un récipient qui signifie héritage africain et esprit de partage.

Le concept de la cruche représente un bassin d'une perspective typiquement africaine, en tant que récipient utilisé pour diverses tâches communautaires. Le logo, sous cette forme, sied ainsi à l'usage multiple du bassin du fleuve du Zambèze parmi les états riverains.

Le contenu de la cruche signifie l'essence de gestion contemporaine

transfrontalière menée par des intervenants multiples.

L'écoulement d'eau du récipient illustre la ressource commune partagée que les États Riverains aspirent à gérer équitablement.

Les goutelettes indiquent la richesse du bassin du fleuve du Zambèze, avec l'eau représentant l'abondance de ressource qui, si bien gérée, continuera à remplir la cruche pour garantir une disponibilité durable aux citoyens et à l'environnement.

La couleur noire représente le continent africain; le bleu est pour l'eau; le vert représente la végétation et l'environnement; et les nuances de brun représentent la diversité géographique du bassin. r

Perspective de l'environnement du Zambèze

LES ÉTATS du bassin du Zambèze ont commencé un processus afin de produire une Perspective de l'Environnement du Zambèze qui est supposée fournir une analyse intégrée de l'environnement, des ressources et problèmes socio-économiques dans le bassin, et introduire des questions nouvelles et émergentes.

Des experts des huit pays qui partagent le bassin se sont réunis à Windhoek, Namibie, à la mi-mai pour une conférence consultative dans le but de discuter le contenu du prochain rapport de Perspective, suite au largement reconnu Statut 2000 de l'Environnement du Bassin du Zambèze publié en anglais et en portugais.

Ce fut la première évaluation environnementale d'un seul écosystème en Afrique australe.

Ouvrant officiellement la conférence, le Ministre Namibien de l'Agriculture, des Eaux et Forêts, John Mutorwa, explique que le changement et la variabilité climatique ont causé des changements dramatiques à l'environnement du bassin fluvial du Zambèze durant la décennie passée.

"Nous devons, donc, urgemment trouver des stratégies appropriées, individuellement et collectivement, pour maintenir et protéger ces ressources afin qu'elles continuent de satisfaire aux besoins actuels ainsi que ceux des générations à venir," explique Mutorwa

La conférence consultative s'est mise d'accord sur les grandes lignes du rapport à publier en 2015, y compris les chapitres sur les ressources hydrologiques; la terre et l'agriculture; la biodiversité et les forêts; le changement et la variabilité climatique; l'énergie et l'infrastructure; l'urbanisation et le peuplement de territoires; tourisme; et développement industriel.

Le rapport contiendra les scénarios possibles pour l'environnement du bassin du Zambèze, projetant les tendances futures probables et l'impact sur les ressources, et les interventions éventuelles.

Le Secrétaire Général de la Commission Provisoire du Cours d'Eau du Zambèze (ZAMCOM), Michael Mutale, explique, "C'est une occasion importante puisque c'est le début d'un processus consultatif qui mènera à la production d'un rapport qui sera en définitive la propriété de tous."

S'étalant à travers huit États Membres de la SADC, le bassin est une source de subsistance pour nombre de personnes dans ces pays qui dépendent du bassin pour des activités socio-économiques allant de l'agriculture à la foresterie, l'exploitation minière, la préservation et le tourisme.

La pression humaine sur les ressources naturelles combinée au changement climatique a eu pour conséquence un impact inévitable dans le bassin, affectant le développement socio-économique.

La conférence fut organisée par le Centre de Ressource de l'Environnement I. Musokotwane pour l'Afrique Australe (IMERCOSA), qui est l'institut pour l'environnement du Centre de Recherche et de Documentation de l'Afrique Australe (SARDC). La Perspective de l'Environnement du Zambèze est une initiative de la ZAMCOM et de la Division des Eaux de la SADC, avec l'assistance de GIZ, Australian Aid et UK Aid. r

L'Atlas de l'environnement en mutation du bassin fluvial du Zambèze

L'ATLAS DE l'environnement en mutation du Bassin fluvial Zambèze – premier en son genre en Afrique australe – fut lancé à Luanda à la session des ministres de la SADC responsables des eaux.

Prenant la parole lors de l'inauguration, le Directeur Général au Ministère Angolais de l'Énergie et des Eaux, Manuel Quintino, a annoncé que les décideurs et autres intervenants dans les états du bassin du Zambèze trouveront l'Atlas utile pour les aider à travailler au développement de politiques durables et protectrices des services d'écosystèmes.

"La production de l'Atlas est basée sur le principe que l'action informée est enracinée dans l'usage de connaissance solide," dit-il.

L'Atlas utilise des images satellites, des photographies à haute résolution, des textes et graphiques illustratifs pour présenter les divers problèmes socio-économiques dans le bassin du Zambèze, et fournit une évidence frappante qui peut être utilisée comme base pour l'intervention aux niveaux local, national, régional et du bassin.

Des images satellites montrent que le bassin a subi des changements environnementaux majeurs durant ces 20 dernières années, y compris la dégradation des terres, la perte des forêts, l'expansion des zones urbaines et minières ainsi que l'invasion d'espèces de plantes étrangères.

L'Atlas est une initiative collaborative produite pour la



Division SADC des Eaux, le Secrétariat provisoire de la Commission du Cours d'Eau du Zambèze (ZAMCOM) et les intervenants du bassin du Fleuve du Zambèze par le biais du Centre de Ressource de l'Environnement I. Musokotwane pour l'Afrique Australe (IMERCOSA), qui est l'institut de l'environnement du Centre de Recherche et de Documentation de l'Afrique Australe (SARDC), et UNEP GRID-Arendal. r

par Kizito Sikuka

L'AFRIQUE AUSTRALE a le potentiel de parvenir à l'accès universel des services d'énergie moderne si la région met en place une stratégie intelligente et vibrante devant exploiter adéquatement ses ressources d'énergie renouvelable.

Il est ressorti de la réunion des Ministres de l'Énergie de la SADC à Maseru, Lesotho, que le développement d'une stratégie sur l'énergie renouvelable garantira que la région de la SADC puisse efficacement gérer et exploiter son abondance de ressources naturelles.

Les états membres devraient donc accélérer le processus de finalisation du Plan d'Action et Stratégie pour l'Énergie Renouvelable de la SADC (RESAP) discuté il y a quelques années.

“Nous notons que l'énergie renouvelable fait partie intégrante de l'Initiative des Nations Unies pour l'Énergie Durable pour Tous et encourageons les états membres, assistés par le Secrétariat de la SADC à mobiliser des ressources pour finaliser l'Action et la Stratégie sur l'Énergie Renouvelable de la SADC,” expliquent les ministres de l'énergie dans une déclaration publiée après leur session.

L'objectif du RESAP, initié par le secrétariat de la SADC avec le gouvernement de la Finlande, est d'explorer les options pour accroître l'usage de l'énergie renouvelable en Afrique australe, et garantir que la stratégie régionale s'aligne sur les tendances globales vers des sources d'énergie pure et renouvelable.

Les sources d'énergie renouvelable, y compris solaire, hydrologique et éolienne, sont moins polluantes pour l'environnement comparé aux combustibles fossiles tels que le charbon.

De plus, les combustibles fossiles ne sont pas éternels, d'où la nécessité pour l'Afrique australe de se préparer pour l'avenir et d'intensifier les efforts d'exploitation de ses énormes ressources d'énergie renouvelable.

La SADC est dotée d'une abondance de sources d'énergie renouvelable qui, si exploitée au maximum, verra la région capable de satisfaire une portion importante de ses besoins en énergie.

Par exemple, le potentiel global d'hydroélectricité dans les pays de la SADC est estimé à environ 1 080 terawatt d'heures par an (TWh/année) mais la capacité actuellement utilisée se situe juste en dessous de 31TWh/an. Un terawatt équivaut à un million de megawatts. Selon le Secrétariat de la SADC, la plupart des pays ont maîtrisé une petite fraction seulement de leurs ressources d'hydro-énergie, et moins de trois pourcent du total potentiel régional a été exploité.

En ce qui concerne la géothermie, le Programme des Nations Unies sur l'Environnement (UNEP) et la Facilité pour l'Environnement Global estime qu'approximativement 4 000MW d'électricité est disponible le long du Fossé d'Effondrement dans la République Unie de la Tanzanie, au Malawi et au Mozambique.

Une augmentation dans l'absorption de l'énergie renouvelable devrait assurer que la SADC puisse parvenir à un mélange d'énergie renouvelable durable dans le réseau régional d'énergie.

Le Pool d'Énergie de l'Afrique Australe (SAPP) – qui coordonne le planning, la production et la transmission d'électricité pour le compte des services publics des états membres dans la SADC – s'attend à réaliser un mélange d'énergie renouvelable dans le réseau régional d'énergie d'au moins 32 pourcent du total de l'énergie produite d'ici 2020, qui devrait s'élever à 35 pourcent d'ici 2030.



Plan d'Action et Stratégie pour l'Énergie Renouvelable Essentiel pour garantir l'énergie durable

L'Afrique australe produit actuellement environ 74 pourcent de son électricité à partir de centrales à charbon. À l'exception de l'hydroélectricité qui compte pour environ 20 pourcent de la production totale d'électricité de la SADC, d'autres renouvelables telles que éolienne et solaire ne sont pas considérées comme contributeurs majeurs aux besoins en électricité de la région.

Les Ministres de l'Énergie de la SADC ont exhorté les états membres et le Secrétariat à compléter une étude de faisabilité sur l'instauration d'un centre d'excellence pour l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique dans la région.

Le centre proposé devrait, entre autres, mener vers la promotion du développement d'énergie renouvelable dans la région.

Les ministres ont décidé d'accélérer l'exécution de tous les projets d'interconnecteur et de transmission régionale pour soulager la congestion sur le réseau régional et faciliter le commerce d'électricité.

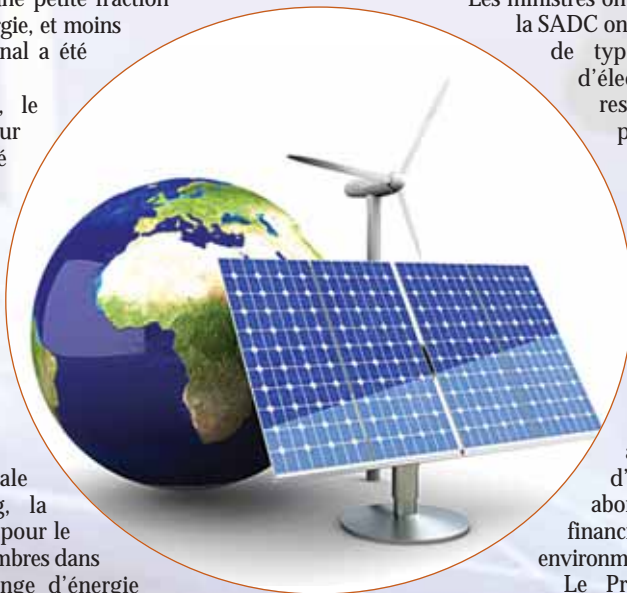
Ces projets incluent le projet de transmission Zimbabwe-Zambie-Botswana-Namibie (ZiZaBoNa) et l'Interconnecteur Mozambique/Malawi. D'autres sont les interconnecteurs Zambie/Tanzanie/Kenya et Namibie/Angola.

Les ministres ont remarqué qu'au total, 11 des 15 pays de la SADC ont introduit des organes de réglementation de type agences régulatrices d'énergie ou d'électricité tandis que les états membres restants sont à des phases diverses du processus.

L'assemblée a également salué l'approbation du Plan Directeur pour le Développement de l'Infrastructure Régionale de la SADC (RIDMP), disant qu'il aidera à attirer des investissements cruciaux pour le secteur de l'énergie, qui est l'un des six domaines prioritaires du plan.

Le Plan du Secteur de l'Énergie cherche à aborder quatre domaines essentiels pour la sécurité de l'énergie – en améliorant l'accès aux services modernes d'énergie, en puisant dans les ressources abondantes, en augmentant l'investissement financier et, en renforçant la durabilité environnementale.

Le Premier Ministre du Lesotho, Thesele Maseribane, le Directeur SADC des infrastructures et des services, Remigious Makumbe, et d'autres experts de la région ont assisté à la 33ième session des Ministres de l'Énergie de la SADC. sardc.net □





ÉNERGIE

AUSTRALE

Énergie renouvelable de la SADC pour tous

Malawi, Mozambique signent un accord d'interconnexion en électricité

LE MALAWI et le Mozambique ont signé un accord d'interconnexion en électricité afin de permettre au Malawi d'extraire de l'électricité à partir de l'énorme barrage de Cahora Bassa au Mozambique

Dans le cadre de l'accord, signé par le Président mozambicain Armando Guebuza et la Présidente du Malawi, Joyce Banda, l'interconnexion sera exécutée en deux phases.

La première phase portera sur la construction du système et des transmetteurs qui achemineront l'électricité de la Centrale annexe de Matambo à Tete, Mozambique, à Phombeya située à Balaka, Malawi. La seconde et dernière phase inclura les systèmes pour étendre la connection de Nampula aux provinces de Nacala au Mozambique à travers le Malawi.

Le Mozambique est supposé financer les 200 kms de connection électrique de Tete à Balaka tandis que le Malawi financera les 800 kms d'extension de la connection de Balaka à Nacala. r

Six entreprises sont sélectionnées pour le projet d'électricité de Batoka

LES AUTORITÉS Fluviales du Zambèze ont sélectionné six companies internationales pour la construction de la centrale hydroélectrique des Gorges de Batoka.

La ZRA, organe statutaire détenant conjointement par la Zambie et le Zimbabwe, et responsable de la gestion du fleuve Zambèze, a invité les dossiers en décembre 2012 de companies expertes pour présenter des offres destinées à la construction de la centrale hydroélectrique. La date butoir pour l'appel d'offre était le 8 février de cette année.

"Initialement, les autorités ont sélectionné 26 investisseurs internationaux, pour ensuite les

réduire à six," explique Patson Mbiriri, secrétaire permanent au Ministère zimbabwéen pour le Développement de l'Électricité et de l'Énergie, durant la Conférence Zimbabwe-Afrique du Sud sur l'Investissement et le Commerce tenue en avril.

Mbiriri précisa que le contrat devrait être accordé sur la base - Construire, Gérer et Transférer - mais ne donne pas de période précise pour l'attribution du contrat.

Situé sur le fleuve Zambèze, environ 54 km en aval des Chutes Victoria entre la Zambie et le Zimbabwe, la centrale d'énergie proposée est supposée produire

La région aborde la question d'un approvisionnement suffisant en électricité d'ici 2017

LA SADC a repoussé à 2017 l'objectif d'éradication d'un déficit en électricité qui affecte la région depuis 2007.

Les ministres de l'énergie de la SADC réunis au Lesotho en mai ont remarqué qu'environ 17 000 megawatts (MW) de production nouvelle est prévu pour accréditation entre 2013 et 2016.

Au moins trois pourcent de la capacité de production prévue entre 2013 et 2016 devrait être de l'énergie renouvelable éolienne et solaire.

Les ministres ont exprimé leur certitude qu'après 2016, la région aura des réserves de capacité de production suffisante.

Ils ont noté que la région prévoit de commander quelques 2 000 MW d'électricité en 2013 et "qu'elle aura des réserves de capacité de production suffisante après 2016 si tous les projets sont accrédités comme prévus, bien que la quantité suffisante en électricité ne sera réalisée que d'ici 2017."

L'objectif précédent de quantité suffisante en électricité était 2014 mais les progrès ont été entravés par le ralentissement de la mise à exécution des projets prioritaires d'énergie, principalement dû au manque de fonds.

Les ministres ont convenu de fournir l'assistance gouvernementale nécessaire pour accélérer l'exécution des projets d'électricité selon les calendriers prévus afin de garantir que les buts fixés soient atteints.

Concernant les tarifs d'électricité, les ministres annoncent que la région ne pourra pas se conformer à la décision du Conseil des Ministres de la SADC pour atteindre des tarifs de redressement de coût intégral d'ici la fin de 2013.

Cependant, ils, "ont remarqué que la plupart des États Membres se sont embarqués dans le processus et encouragent ceux qui n'ont pas pris les mesures nécessaires vers des tarifs de redressement de coût de s'y attaquer dès que possible et de développer un plan d'ici novembre 2013," ajoutent les ministres. r

Capacité de production engagée (MW)

Pays	2013	2014	2015	2016	TOTAL
Angola	-	645	550	2 415	3 610
Botswana	600	-	-	300	900
RDC	55	-	580	-	635
Lesotho	-	25	40	110	175
Malawi	64	-	-	-	64
Mozambique	-	150	300	300	750
Namibie	60	-	-	-	60
Afrique du Sud	923	3 105	2 543	1 322	7 893
Swaziland	-	-	-	-	-
Tanzanie	60	160	500	1 110	1 830
Zambie	230	315	600	164	1 309
Zimbabwe	-	300	30	300	630
TOTAL	1 992	4 700	5 143	6 021	17 856

Source: Pool d'Énergie de l'Afrique Australe

jusqu'à 1 600 megawatts (MW), ce qui pourrait constituer une importante contribution pour répondre aux besoins en énergie dans les deux pays et la région de la SADC.

La Zambie et le Zimbabwe partageront l'énergie équitablement, mais puisque les deux pays sont membres du Pool d'Énergie pour l'Afrique Australe

(SAPP), une grande partie de l'électricité alimentera le réseau régional d'électricité.

Ceci permettrait que la capacité installée de la centrale proposée soit réalisée à travers la région de la SADC. Tous les États Membres de la SADC continentale, à l'exception de l'Angola, Malawi et Tanzanie, sont interconnectés par le biais du SAPP. r



La Tanzanie déploie des troupes pour la brigade d'intervention en RDC

LA RÉPUBLIQUE Unie de la Tanzanie fut l'un des premiers pays à contribuer des soldats pour la brigade d'intervention des Nations Unies chargée de neutraliser les groupes armés à l'est de la République Démocratique du Congo.

Un contingent de soldats tanzaniens est arrivé dans la ville de Goma à l'est de la RDC en mai comme partie de la brigade d'intervention autorisée par les Nations Unies afin d'aider au retour à la stabilité de cette partie explosive du pays.

En mars, le Conseil de Sécurité a autorisé le déploiement d'une brigade d'intervention au sein de la Mission de Stabilisation de l'Organisation de l'ONU déjà en place en RDC (MONUSCO) à entreprendre des opérations offensives ciblées, avec ou sans l'armée nationale congolaise, contre les groupes armés qui menacent la paix à l'est de la RDC.

La brigade - qui sera basée dans la province du Kivu Nord et compte un total de 3 069 personnel militaire - est chargée de neutraliser les groupes armés, en réduisant la menace posée à l'autorité de l'État et à la sécurité civile, en créant un espace pour des activités de stabilisation.

La brigade de l'ONU, commandée par le Général James Mwakibolwa de la Tanzanie, est supposée prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les civils et superviser l'application de l'embargo sur les armes établi au moyen de diverses résolutions.

Huit des autres États Membres de la SADC ont promis de déployer du personnel en RDC. Il s'agit de l'Angola, Lesotho, Malawi, Île Maurice, Namibie, Afrique du Sud, Zambie et Zimbabwe.

La RDC a glissé dans les troubles politiques l'année dernière lorsque des rebelles anti-gouvernement s'identifiant comme le Mouvement du 23 Mars (M23) ont envahi et capturé la ville de Goma, causant le déplacement de

personne et la perte de vies et de biens.

Depuis, les rebelles ont menacé de marcher sur Kinshasa, la capitale du vaste pays richement doté en minéraux.

La SADC a accueilli l'adoption de la résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU en formalisant le lancement de la brigade d'intervention à l'est de la RDC.

"Le Sommet a accueilli l'adoption de la Résolution 2098 du Conseil de Sécurité du 28 mars 2013 qui fournit le mandat de déploiement de la Brigade d'Intervention dans l'Est de la RDC sous les auspices de la MONUSCO," annonce les dirigeants de la SADC suite au Sommet Extraordinaire tenu à part du 21^{ème} Sommet de l'Union Africaine en Éthiopie en mai.

Les dirigeants ont reçu un compte-rendu sur le déploiement de la brigade d'intervention dans l'est de la RDC et ont félicité les États Membres qui ont promis de contribuer des troupes.

Les dirigeants de la SADC durant leur session au Sommet en août 2012 ont noté que les

perturbations en RDC sont perpétrées par les groupes de rebelles avec l'assistance du Rwanda et ont vivement conseillé à ce pays de cesser immédiatement cette interférence "qui constitue une menace à la paix et stabilité, non seulement de la RDC, mais également de la région SADC." r



L'UA approuve la force de réaction rapide

L'UNION AFRICAINE a approuvé la création d'une force militaire de réaction rapide pour intervenir dans les situations de coups, rebellions ou guerres dans une démarche visant à réduire la dépendance du continent sur des fonds et des troupes étrangers pour sa défense.

La Capacité Africaine pour Réponse Immédiate en cas de Crises (ACIRC) sera établie comme mesure intérimaire en attendant l'instauration des Forces Africaines de Secours (ASF), qui seront opérationnelles d'ici 2015.

Les forces, proposées par le Président sud-africain, Jacob Zuma, étaient l'un des résultats clés de la 21^{ème} Session Ordinaire de l'UA tenue en Éthiopie en mai.

"L'assemblée s'est souvenue des obstacles rencontrés lors de l'opérationnalisation des Forces Africaines de Secours

et sa Capacité de Déploiement Rapide et a décidé en principe d'établir dans l'immédiat, en tant qu'accord transitionnel et en attendant l'opérationnalisation de l'ASF et sa RDC, une Capacité Africaine pour Réponse Immédiate en cas de Crises, pour fournir à l'UA des forces adaptables et robuste," tel que le stipule une partie du communiqué produit par le sommet de l'UA.

L'initiative fournira aux pays africains l'opportunité de prendre des mesures concrètes afin d'assainir les difficultés dans l'interim de l'opérationnalisation des Forces Africaines de Secours.

La proposition est en réponse aux difficultés actuelles pour la paix et la sécurité qui boycottent les gouvernements démocratiquement élus.

L'UA ne possède pas ce genre de mécanisme de réponse immédiate puisque le processus de mise en place de l'architecture



pour la Paix et la Sécurité Africaine est en cours.

La décision de l'Assemblée de l'UA explique que la réponse rapide devrait être constituée à partir de contributions bénévoles de troupes, fonds et équipement par les états membres.

Selon le Représentant de l'UA pour la Paix et la Sécurité, Ramtane Lamamra, les pays individuels fournissant des troupes et de l'équipement devront être responsables du coût du déploiement. "Nous ne le préleverons pas du budget de l'UA. Nous ne demanderons pas aux partenaires de financer ces opérations," dit-il.

L'Afrique du Sud, l'Ouganda et l'Éthiopie ont promis de contribuer vers les forces tandis que plusieurs pays ont offert leur soutien.

L'envergure de l'ACIRC dépendra des contributions. r



“Pan-Africanisme et Renaissance Africaine”

LA 21^{ÈME} Session Ordinaire de l'Union Africaine s'est réunie à Addis Ababa, Éthiopie, à la date historique de la fondation, il y a 50 ans, de l'Organisation de l'Unité Africaine, pour débattre des difficultés et des accomplissements actuels.

Sur le thème de “Pan-Africanisme et Renaissance Africaine”, les Chefs d'État et de

Gouvernement se sont engagés à renforcer les efforts pour intensifier l'intégration et promouvoir le développement socio-économique.

Les leaders ont promis d'accélérer le développement de l'infrastructure, en tant que composante essentielle de l'intégration africaine et du programme d'industrialisation, et

de développer les économies rurales. Ils ont également convenu que le continent devrait s'appropriier l'usage et le développement des ressources naturelles au profit de la population.

Pour ce qui est de l'avancement de l'identité et de la Renaissance Africaine, le Sommet s'est engagé à intégrer les principes du pan-africanisme “dans toutes nos politiques et initiatives” et de “promouvoir et harmoniser l'enseignement de l'histoire africaine, des valeurs et du Pan-Africanisme dans toutes les écoles et institutions éducationnelles.”

Les pays africains sont engagés dans des négociations globales pour restructurer les affaires mondiales afin de garantir un système plus équitable, et les dirigeants ont promis d'agir collectivement pour promouvoir “nos intérêts et positions communs sur l'arène internationale.”

Le Sommet de l'UA a également convenu de garantir la durabilité financière et de réduire

la dépendance sur les ressources externes en créant un mécanisme pour garantir que la Commission de l'UA soit “approvisionnée avec des ressources adéquates et régulières qui lui permettent de financer ses programmes.”

Ceci était une recommandation provenant du rapport d'un Panel de Haut niveau présidé par l'ancien Président Nigérian Olusegun Obasanjo, qui fut approuvée par le Sommet. Le rapport propose de considérer une augmentation des contributions par les États Membres et d'instaurer un fond de contribution volontaire ouvert au secteur privé.

Le Sommet a eu lieu du 25 au 27 mai pour commémorer la fondation de l'OUA le 25 mai 1963, désormais Journée de l'Afrique. (voir page 16)

L'OUA fut instaurée pour soutenir la libération du continent du joug du colonialisme et de l'apartheid, un exploit qui fut achevé vers 1994. Sa relève, l'Union Africaine fut établie en 2002 pour se concentrer sur le développement et l'intégration. r

Décisions du Sommet 2013 de l'UA

- Mettre promptement en oeuvre la Zone Continentale de Libre Échange pour promouvoir la libre circulation de produits, services et personnes à travers le continent;
- Harmoniser l'enseignement de l'histoire africaine, les valeurs et le pan-africanisme dans toutes les écoles et institutions éducationnelles;
- S'approprier l'usage et développer nos ressources naturelles au profit de nos populations;
- Accélérer le développement de l'infrastructure de l'Afrique, et développer nos économies rurales;
- Continuer à s'exprimer d'une seule voix et à agir collectivement pour promouvoir nos intérêts communs dans l'arène internationale;
- S'approprier les problèmes africains et fournir des solutions africaines aux problèmes africains;
- S'occuper des sources émergentes de conflit pour promouvoir la paix et la stabilité sur le continent. r

Une approche plus positive alors que

L'Afrique se prépare pour le programme de développement post-2015

par Kizito Sikuka

UNE POSITION africaine commune sur le programme de développement global post-2015 sera développée pour s'assurer que les aspirations du continent soient incluses.

Le programme de développement post-2015 s'appuie sur le momentum généré par les Objectifs de Développement du Millénaire (ODMs), qui visent 2015 pour sa mise à terme.

Les consultations parmi les gouvernements, la société civile et le secteur privé sont quotidiennes sur le programme post - 2015, qui est supposé refléter les nouveaux obstacles au développement et les questions émergentes telles que le changement climatique.

La recommandation générale venant de l'Afrique est que le programme de développement post-2015 devrait prendre en compte les conditions initiales des pays, et reconnaître les efforts nationaux vers la réalisation des ODMs, plutôt que d'évaluer l'étendue de leurs lacunes.

Lors de leur 21^{ème} Session Ordinaire du Sommet de l'Union Africaine, les dirigeants africains ont convenu de s'exprimer d'une seule voix et ont chargé la Commission de l'UA de rallier les états membres en vue de développer la Position Africaine Commune sur le programme de développement Post-2015 “pour considération durant le prochain Sommet prévu en janvier 2014.”

La Commission de l'UA a pour but de mettre en place un groupe de travail technique pour

convertir les priorités africaines du programme post-2015 en buts, objectifs et indicateurs spécifiques pour inclusion dans le processus vers des Objectifs de Développement Durable (ODDs).

Les leaders ont instauré une Commission de Haut Niveau des Chefs d'États et de Gouvernement pour coordonner les activités des états membres, et à cet égard de former des alliances régionales et inter- continentales. La Commission, menée par la Présidente Ellen Johnson-Sirleaf du Libéria, est chargée de rédiger un rapport annuel sur la mise en oeuvre du nouveau programme de développement par les états membres.

Concernant les ODMs, les leaders ont remarqué quelques progrès pour atteindre les objectifs d'ici 2015, une évaluation soutenue



par un récent rapport disant que l'Afrique est l'un des leaders dans ses efforts pour exécuter les objectifs. Cependant, en raison d'une variété de facteurs, y compris finance et conflit, certains pays ne sont pas encore sur la bonne voie pour réaliser les objectifs désirés, avec seulement un sursis de deux ans.

Huit ODMs furent adoptés en 2000 par la communauté globale, allant de l'éducation, l'hygiène publique, la pauvreté, et l'environnement, et cherchant à réduire la pauvreté, la famine, les maladies, la mortalité maternelle et infantile et autres maux, d'ici 2015. r





Le Zimbabwe se prépare à tenir des élections harmonisées

PRÉSIDENT ROBERT Mugabe a signé la Proposition de loi d'Amendement de la Constitution du Zimbabwe (Numéro 20) en loi, pavant la voie pour la tenue d'élections harmonisées.

La nouvelles Constitution remplace la Constitution 1979 de Lancaster House, 19 fois amendée.

Suite au passage historique en loi de la nouvelle Constitution, la Commission Électorale du Zimbabwe (ZEC) a commencé à mettre à jour le registre électoral pour un exercice d'éducation des électeurs.

La présidente de la ZEC, Juge de Paix Rita Makarau, informe que l'inscription des électeurs aura lieu dans chaque

circonscription et des instructeurs électoraux seront déployés avant l'exercice d'enregistrement.

Les élections impatientement attendues ont été demandées pour le 31 juillet, suite au jugement du Tribunal Constitutionnel que les élections doivent être tenues d'ici cette date. S'il n'y a pas de vainqueur immédiat aux élections présidentielles, un tour décisif aura lieu le 11 septembre.

La cour de nomination se réunira le 28 juin pour recevoir les documents de nomination des candidats potentiels.

Mugabe a également publié les amendements de la Loi Électorale conformes à la nouvelle Constitution.

Les observateurs électoraux de l'Union Africaine ont déjà été déployés dans le pays.

Un Sommet Extraordinaire de la SADC tenu à Maputo, Mozambique en juin a demandé au gouvernement zimbabwéen de faire une demande au Tribunal Constitutionnel pour une courte extension au delà du 31 juillet de la date pour tenir des élections harmonisées, suite à des inquiétudes exprimées par certaines parties qu'il n'y a pas assez de temps pour traiter les problèmes avant la date du scrutin.

Les élections harmonisées regroupent les élections présidentielles, parlementaires et locales. Le mandat du Parlement en exercice se termine le 19 juin.

Dans le cadre de la nouvelle Constitution, l'Assemblée Nationale se compose de 270 membres, dont 210 sont élus par bulletin secret et 60 femmes élues par représentation proportionnelle – six venant de chacune des 10 provinces administratives du pays.

Le sénat aura 80 membres élus par représentation proportionnelle basée sur les listes de parti, lesquelles listes doivent alterner les candidats femmes et hommes sur un système "zèbre" à commencer avec une femme.

L'autorité générale demeure acquise par le Président, qui est le Chef d'État et de Gouvernement et le Commandant en Chef des Forces de Défense. r

"Des élections paisibles sont cruciales à Madagascar"

par Kizito Sikuka

L'AFRIQUE AUSTRALE a exprimé son inquiétude en ce qui concerne les récents développements politiques de Madagascar à l'approche des élections présidentielles de juillet.

Madagascar, qui a glissé dans des turbulances politiques en mars 2009 lorsque le leader de l'opposition de l'époque - Andry Rajoelina - s'est emparé du pouvoir des rennes du Président Marc Ravalomanana, est supposé tenir des élections capitales cette année pour redonner à la nation insulaire un nouveau départ après quatre ans de crise constitutionnelle.

Cependant, les récents développements dans le pays pourraient une fois encore affecter le processus de guérison politique suite au refus des participants politiques de respecter les décisions précédentes concernant les prochaines élections présidentielles.

Par exemple, Rajoelina et Ravalomanana – les deux principaux rivaux dans le paysage politique malgache – avaient initialement convenu de ne pas se présenter aux élections présidentielles de



juillet pour empêcher une répétition des perturbations qui ont accompagné le coup de 2009.

Rajoelina a, depuis, ignoré une requête de la SADC de ne pas se présenter aux prochaines élections et a rempli ses documents de candidature avec le Tribunal Électoral Spécial.

Ravalomanana a soutenu sa femme, Lalao Ravalomanana, pour se présenter aux prochaines élections.

"Le Sommet a exprimé son désaccord sur la décision de S.E. Rajoelina de revenir sur son engagement initial de ne pas se présenter aux prochaines élections présidentielles comme reflété dans la Déclaration SADC de Dar es Salaam du 16 janvier 2013," a déclaré dans un communiqué la Troïka SADC de l'Organe sur la Politique, la Défense et la Coopération en Sécurité.

Réunie à la Ville du Cap, Afrique du Sud en début mai, la Troïka SADC a ajouté qu'elle était déçue de la décision peu judicieuse de Ravalomanana de présenter sa femme comme candidate.

La Troïka déclare que le Tribunal Spécial Électoral n'aurait pas dû entériner des candidatures illégales pour les prochaines élections présidentielles, car c'était une infraction à la Constitution Malgache et à la Loi Électorale.

"Le Sommet a exhorté S.E. Andry Rajoelina, l'ancien Président Didier Ratsiraka et Madame Lalao Ravalomanana d'envisager le retrait de leurs candidatures pour garantir la conduite paisible des élections et la stabilité dans Madagascar."

Ratsiraka est un ancien président malgache qui fut évincé par Ravalomanana dans une

méthode similaire à celle utilisée par Rajoelina en 2009.

Dans le but d'aborder la situation à Madagascar, la SADC a mené des efforts de médiation rassemblant les principaux leaders politiques à se mettre d'accord sur une solution durable aux difficultés subies par la nation insulaire.

L'ancien président mozambicain Joaquim Chissano est le médiateur de la SADC.


Les élections présidentielles de Madagascar sont prévues pour le 24 juillet, selon la Commission de Transition d'Élection Nationale Indépendante. S'il n'y a pas de vainqueur immédiat, un tour décisif sera fixé le 25 septembre.

Selon la tradition, une Mission SADC d'Observation Électorale supervisera les élections de Madagascar. La mission supervisera le processus électoral en trois phases par le biais du pre-referendum, du referendum et de la période post-referendum.

Après les élections, la SADC publiera un rapport sur la méthode employée du processus. Ceci conformément aux Principes et Directives de la SADC Gouvernant les Élections Démocratiques, qui encouragent les états membres à promouvoir les valeurs et les systèmes communs. r



Évènements Juin - Août 2013



L'AFRIQUE AUSTRALE AUJOURD'HUI
SADC Aujourd'hui Vol 15 No 4 Juin 2013

SADC AUJOURD'HUI est produit en tant que source de référence des activités et opportunités dans la Communauté de Développement de l'Afrique Australe, et en tant que guide à l'attention des responsables politiques à tous les niveaux du gouvernement national et régional.

Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe
SADC Secrétariat, SADC House, Private Bag 0095, Gaborone, Botswana
Téléphone +267 395 1863 Fax +267 397 2848/318 1070
Adel: registry@sadc.int Site web: www.sadc.int

SADC AUJOURD'HUI est publié six fois par an par le Centre de Documentation et de Recherche de l'Afrique Australe (SARDC) pour le Secrétariat de la SADC à Gaborone, Botswana, en tant que source de connaissance fiable sur le développement régional. Les articles peuvent être librement reproduits par les médias et autres, selon l'attribution.

RÉDACTEUR
Munetsi Madakufamba

COMITE DE RÉDACTION
Joseph Ngwawi, Kizito Sikuka, Eglina Tauya, Admire Ndhlovu, Phyllis Johnson, Patience Ziramba, Teclar Mungwari, Wanjiku Ngugi, Nobuhle Sithole.

CONSEILLER À LA RÉDACTION
TRADUCTION
Marie-Laure EDOM

SADC AUJOURD'HUI est soutenu par le Ministère Norvégien des Affaires Étrangères, en soutien au Groupe Thématique sur l'Énergie de la SADC des Partenaires Internationaux de Coopération, qui est présidé par la Norvège.

© SADC, SARDC, 2013

SADC AUJOURD'HUI accueille les contributions de particuliers et d'organisations au sein de la SADC, sous forme d'articles, photographies, fiches d'informations et commentaires et autres articles pertinents provenant de l'extérieur de la région. Les éditeurs se réservent le droit de sélectionner ou rejeter les informations et d'éditer en fonction de l'espace disponible. Le contenu ne reflète pas nécessairement les positions et opinions officielles de la SADC ou du SARDC.

SADC AUJOURD'HUI est publié en anglais, portugais et français, et est également disponible en version électronique à www.sardc.net Connaissance pour le Développement, lié à www.sadc.int


CONCEPT & MISE EN PAGE
Tonely Ngwenya

PHOTOS ET ILLUSTRATIONS
p1 wildzambezi.com, lusakatimes.com, windturbines.co.za; p2 windenergy.com; p4 www.tanzania.gov.tz; tanzaniainvest.com; p6 ezambia.com; p7 tanzania.xp-travel.com; p8-9 unep.org, internationalrivers.org; K Sikuka, SARDC; p10-11 solarpower.com, powerworks.co.za; p12 tanzania.go.tz, www.southafrica.net, www.au.int; p13 www.au.int, www.au.int, P Johnson, SARDC; p14 www.gta.gov.zw, madagascar.htc; p16 www.au.int, ezambia.com

Abonnez-vous aujourd'hui
SADC AUJOURD'HUI est disponible moyennant un tarif d'abonnement annuel pour six numéros par an: le tarif est de US\$55 en dehors du continent africain, y compris les frais d'affranchissement; US\$40 pour le reste de l'Afrique; et US\$30 pour la région de la SADC. Votre abonnement vous permettra de recevoir le bulletin d'information par avion ou courrier électronique. Pour plus de détails, veuillez contacter le Rédacteur.

Les correspondances concernant cette édition doivent être adressées au:

Centre de Documentation et de Recherche de l'Afrique Australe (SARDC)
15 Downie Avenue, Belgravia, Box 5690, Harare, Zimbabwe
Tél: +263 4 791 141/791 143 Fax +2634 791 271
Adel: sadctoday@sardc.net
www.sardc.net
Connaissance pour le Développement

Juin
1-3, Japon

5^{ème} Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement Africain

La TICAD est un sommet sur le développement africain co-organisé par le gouvernement japonais, les Nations Unies, la Banque Mondiale, et la Commission de l'Union Africaine. La conférence de cette année est supposée discuter des moyens d'accélérer la croissance économique africaine. D'autres points de discussion incluent les progrès pour parvenir aux Objectifs de Développement du Millénaires.

10-14, Kenya

20^{ème} Conférence des Ministres Africains de l'Industrie

La conférence rassemblera les ministres africains responsables du développement industriel, des industriels, des académiques, des agences de l'ONU et des organisations non-gouvernementales pour des sessions de brainstorming sur les questions importantes du développement industriel africain dans le contexte du développement post-2015.

18-20, Espagne

Forum 2013 sur l'Énergie en Afrique

Le Forum est un lieu de rencontre annuel pour les parties prenantes de l'énergie globale et les gouvernements africains, les services publics et les régulateurs dans le but d'initier un dialogue visant à collectivement propulser le développement du secteur de l'énergie sur le continent. Il a lieu dans une ville européenne différente chaque année, permettant aux investisseurs internationaux de rencontrer les participants clés de l'Afrique.

18-21, Tanzanie

Commission Ministérielle de l'Organe

L'assemblée délibèrera sur un nombre de problèmes visant à promouvoir la paix et la sécurité dans la région de la SADC. La commission est composée des ministres responsables des affaires étrangères, défense, sécurité publique et sécurité de l'état des pays membres de l'Organe SADC sur la Politique, la Défense et la Coopération en Sécurité.

24-25, Botswana

27^{ème} Session du Groupe de Référence Stratégique sur l'Hydrologie

Le Groupe de Référence Stratégique sur l'Hydrologie est responsable de la coordination thématique des domaines d'intervention clés dans le secteur des eaux de la SADC. Il sert de forum pour coordonner les activités relatives à l'hydrologie dans la région de la SADC afin d'éviter les chevauchements et réaliser un maximum de synergies et de complémentarités.

26-28, Mozambique

Sommet pour l'investissement de l'Infrastructure SADC

La conférence cherchera à attirer des investisseurs potentiels pour le programme de développement de l'infrastructure régionale de la SADC. Elle sera suivie d'expositions itinérantes en Asie, Europe et aux États Unis.

Juillet
18-19, Île Maurice

5^{ème} Conférence Internationale sur le Changement Climatique: Impacts et Réponses

La conférence cherche à créer un forum interdisciplinaire pour évidence de changement climatique, les causes, et les impacts écosystémiques et humains. Il explorera les réponses technologiques, politiques, stratégiques et sociales au changement climatique.

Août
17-18, Malawi

Sommet SADC des Chefs d'États et de Gouvernement

Les leaders de la SADC se réunissent afin de discuter des questions visant à promouvoir l'intégration et le développement régional. Le sommet est précédé des sessions des officiels supérieurs et du Conseil des Ministres.

24-29, Zambie/
Zimbabwe

20^{ème} Assemblée Générale de l'UNWTO

L'Assemblée Générale est l'organe suprême de l'Organisation Mondiale des Nations Unies pour le Tourisme et la réunion la plus importante des officiels supérieurs du tourisme et des représentants de haut niveau du secteur privé du monde entier. Ses sessions ordinaires sont tenues tous les deux ans. C'est la deuxième fois que l'Assemblée se tient en Afrique, conjointement accueillie par la Zambie et le Zimbabwe aux Chutes Victoria/Mosi oa Tunya, pour promouvoir le tourisme dans la SADC.

A confirmer

Forum sur la Perspective Climatique Régionale en Afrique Australe

Les scientifiques des services nationaux de météorologie dans les États Membres de la SADC se réunissent pour réviser la perspective climatique régionale. Ils utiliseront les indicateurs de pluviométrie saisonnière afin de produire une prévision régionale pour la saison des pluies 2013/14.

UA@50

Lorsque l'Afrique prend son essor...

LES CÉLÉBRATIONS de la journée de l'Afrique, cette année, marquent une date importante dans l'histoire du continent.

C'était, il y a 50 ans, le 25 mai 1963, que les quelques dirigeants des pays d'Afrique indépendants - inspirés des idéaux du Pan-Africanisme pour promouvoir une compréhension commune parmi les peuples d'Afrique et d'encourager une plus grande coopération entre les pays africains dans une unité plus large, transcendant les différences ethniques et nationales - ont signé la Charte établissant l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA).

L'OUA était le prédecesseur de l'Union Africaine (AU), qui fut inaugurée à Durban, Afrique du Sud, en 2002, par la Loi Constitutive de l'Union Africaine.

Les célébrations officielles du jubilé d'or ont eu lieu au nouveau siège élégant de l'UA dans la capitale Éthiopienne, Addis Ababa, la même ville qui avait accueilli le sommet inaugural en 1963, donnant l'espoir à de nombreux pays africains qui à l'époque combattaient encore le colonialisme et l'apartheid.

Entrecoupé de brefs messages de dirigeants africains en exercice et anciens, y compris le Président fondateur de la Zambie - Dr Kenneth Kaunda, la présidente de la Commission de l'UA - Dr Nkosazana Dlamini-Zuma et le Premier Ministre éthiopien - Hailemariam Desalegn, l'assemblée fut régalée d'un programme de performances traditionnelles africaines et de présentations culturelles.

Kaunda, qui était présent à la signature de la Charte de OUA en 1963 alors que son pays n'était pas encore indépendant, a animé la soirée culturelle avec un message destiné à la nouvelle génération et une chanson en l'honneur des femmes qui a éveillé chez la foule beaucoup d'émotion et de détermination.

Il a défié les dirigeants africains d'émuler la vision des fondateurs de l'OUA d'en finir avec la dépendance du continent sur les pouvoirs étrangers.

Les leaders de l'UA prirent le temps de réfléchir sur la nécessité de se recentrer sur les valeurs partagées telles l'autonomie. Desalegn, prenant la parole

en tant président de l'UA en exercice, a déclaré que les Africains devraient anticiper avec enthousiasme de "créer un continent libéré de la pauvreté et des conflits."

"Alors que nos fondateurs se réunissaient pour la formation de l'OUA à l'aube de la période d'indépendance il y a 50 ans, il est approprié que nous soyons rassemblés ici aujourd'hui - une période où l'Afrique prend son essor," ajoute Desalegn.

Les célébrations ont eu lieu dans de nombreux états membres de l'UA sous le thème "Pan Africanisme et Renaissance Africaine", à partir du 25 mai et sont supposées durer une année.

De concerts musicaux en Australie, Afrique du Sud et aux États Unis, à des expositions d'arts en Irlande, Angola et Zimbabwe, les Africains sur le continent et dans la Diaspora ont réfléchi sur la voie qu'ils doivent parcourir vers une unité sécurisée, la prospérité et la paix.

L'UA a identifié 12 problèmes qui seront abordés durant les douze prochains mois. Ceux-ci incluent les domaines prioritaires tels que l'éducation, la santé, la sécurité alimentaire, l'habilitation des femmes, la paix et la sécurité, et la gouvernance et la démocratie.

"Lorsque nous, par conséquent, parlons de solutions africaines aux problèmes africains, c'est parce que nous savons que c'est uniquement en agissant en solidarité et unité que nous pourrons faire taire les armes pour toujours," explique Dlamini-Zuma.

Les activités sont planifiées pour toute l'année jusqu'à mai 2014, afin de célébrer le 50ème anniversaire. Celles-ci incluent des événements musicaux, des débats, des conférences média, et des compétitions dans les écoles et universités, des enquêtes d'opinion publique, des sessions sur les législatures locales et nationales pour sensibiliser sur les principes de Pan-Africanisme. ¶



"NOUS DEVONS pouvoir résoudre les conflits qui existent sur notre continent et les traiter à l'amiable lorsqu'ils surviennent. Le continent a fait quelques progrès mais pour que l'Afrique prospère, nous devons résoudre nos problèmes actuels. Vous êtes l'espoir de l'Afrique" a déclaré l'ancien président zambien - Kenneth Kaunda dans son discours durant les commémorations pour marquer 50 ans depuis la formation de l'Organisation de l'Union Africaine.



JOURS FÉRIÉS DANS LA SADC POUR LA PÉRIODE

Juin – Août 2013

1 Juin	Journée Internationale de l'Enfant	Angola
1 Juin	Journée de la Libération	Les Seychelles
1 Juin	Journée de la Jeunesse	Afrique du Sud
1 Juin	Journée Nationale	Les Seychelles
1 Juin	Corpus Christi	Les Seychelles
1 Juin	Journée de l'Indépendance	Mozambique
1 Juin	Journée de l'Indépendance	Madagascar
1 Juin	Journée de l'Indépendance	Les Seychelles
1 Juin	Journée de l'Indépendance	RDC
1 Juillet	Journée Sir Seretse Khama	Botswana
	Journée des Héros	Zambie
2 Juillet	Journée de l'Unité	Zambie
6 Juillet	Journée de l'Indépendance	Malawi
7 Juillet	Journée de l'Industrie SabaSaba	Tanzanie
15 Juillet	Journée du Président	Botswana
16 Juillet	Jour férié	Botswana
17 Juillet	Anniversaire du Roi	Lesotho
22 Juillet	Anniversaire de feu Roi Sobhuza	Swaziland
1 Août	Journée des Parents	RDC
5 Août	Journée de Fermiers	Zambie
7 Août	Eid Ul Fitri*	Malawi, Île Maurice Tanzanie Tanzanie
8 Août	EidUlFitri*	
9 Août	Journée de la Paysannerie NaneNane	Afrique du Sud
12 Août	Journée Nationale de la Femme	Zimbabwe
13 Août	Journée des Forces de Défense	Zimbabwe
15 Août	Journée de l'Assomption	Madagascar, Île Maurice, Les Seychelles
17 Août	Journée de la SADC **	Tous
26 Août	Journée des Héros	Namibie

*Date exacte tribulaire de la visibilité de la nouvelle lune

**La Journée de la SADC n'est pas un jour férié mais une commémoration de la signature du Traité de la SADC le 17 Août